Document généré le 12 juil. 2025 06:40

Lien social et Politiques

Lien social et Politiques

Claude Dubar et Pierre Tripier. *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin, collection " U ", 1998, 251p.

Jean-Noël Chopart

Numéro 40, automne 1998

Relation de service et métiers relationnels

URI : https://id.erudit.org/iderudit/017683ar
DOI : https://doi.org/10.7202/017683ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Chopart, J.-N. (1998). Compte rendu de [Claude Dubar et Pierre Tripier. *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin, collection " U ", 1998, 251p.] *Lien social et Politiques*, (40), 160–161. https://doi.org/10.7202/017683ar

© Lien social et Politiques, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

agents d'accueil à EDF (Annie Borzeix, Michèle Lacoste, Michèle Grosjean).

La deuxième partie de l'ouvrage s'interroge plutôt sur les rapports des agents de base avec leurs appareils gestionnaires (commandement, services administratifs ou techniques, etc.) en explorant les nombreux registres possibles (contraintes, coopérations, ajustements) entre ce que les sciences de gestion dénomment le *front desk* et le *back-office*. Cette deuxième partie s'appuie donc plutôt sur les concepts et les méthodes de la sociologie du travail, des sciences de la gestion et des sciences politiques. Elle s'ouvre par la traduction française de deux chapitres du célèbre ouvrage de Michael Lipsky consacré au pouvoir discrétionnaire des agents de base des services sociaux aux États-Unis. Dominique Montjardet s'interroge sur la réintroduction des services d'îlotage au regard de l'organisation de la Police nationale en France. Les transports collectifs urbains sont l'occasion pour Armand Hatchuel, Christian Heath et Philippe de Lara d'explorer diverses facettes des contraintes organisationnelles (logiques gestionnaires, travail en équipe, construction administrative de l'usager, etc.). Enfin sont abordées les questions de l'*accountability* (la responsabilité) des services publics et de leurs agents dans la garantie de bonne fin du service. Wolfang Wirth montre comment la coproduction est au centre de l'exercice de justification à partir d'une revue de littérature. Michel Conan aborde la question de la définition du Bien public et de la démocratie à travers divers exemples aux États-Unis. Enfin, Gilles Jeannot repère également cette dernière dimension au travers du discours des ingénieurs de l'équipement urbain sur les usagers.

La variété des approches empiriques, la multiplicité des méthodologies mises en œuvre et la richesse de l'arsenal conceptuel mobilisé fait très certainement de cet ouvrage un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent approfondir la question des professionnels au contact direct du public. On pourra cependant regretter une certaine limite. Les présupposés interactionnistes qui président principalement à cet ouvrage orientent les débats vers une autre forme de présupposé, fondateur celui-là : un individualisme méthodologique plus ou moins assumé par les contributeurs. Dès lors la question des ajustements — question principale dans les fonctions de contact — ressort pour l'essentiel d'un « outillage » interpersonnel et organisationnel, laissant finalement peu de place aux conflits et aux antagonismes entre groupes sociaux aux intérêts divergents. Les sciences sociales appliquées à la relation de service doivent-elles se tourner vers une meilleure compréhension des individus et de leurs rôles sur la scène sociale, au risque de réduire leur fonction à un rôle « d'audit » ou de « conseil » généralisé susceptible de réduire les dysfonctionnements et les micro-conflits, ou doivent-elles, tout au contraire, replacer l'analyse de la relation de service dans univers plus large fait de conflits sociaux et d'antagonismes collectifs d'intérêts ?

Jean-Noël Chopart
MIRE, Paris

Claude DUBAR et Pierre TRIPIER. *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin, collection « U », 1998, 251 p.

Édité dans la collection « U » des éditions Armand Colin, sous la direction d'Henri Mendras, ce livre a vocation à devenir un manuel pour les étudiants et tous ceux qui se forment à la sociologie contemporaine. Mais, en réalité, il est bien plus que cela. Il constitue en effet une synthèse particulièrement achevée de la sociologie des professions en France, alors même que ce thème, largement exploré par les pays anglos-saxons, brillait par son absence dans la vulgate sociologique nationale. Utile aux chercheurs, aux décideurs et aux professionnels, cet ouvrage retrace l'aventure de la sociologie des professions dans la traditions nord-américaine — ce fut son berceau — mais également dans la réflexion européenne, qui n'a pas fait, jusqu'ici, du concept de professions un objet particulier de la sociologie. Cet ouvrage est particulièrement bienvenu dans le nouveau contexte socio-économique selon lequel la « société de service » se développe. Qui dit service dit en effet frontière peu visible entre « l'agent » — l'exécutant — et le « professionnel » — le spécialiste — d'une relation particulière parfois salarisée, mais en tout état socialisée.

Les auteurs innovent. Loin des études microsociologiques sur lesquelles furent établis les premiers travaux de la sociologie nord-américaine, ils convoquent les grands modèles explicatifs des sociétés européennes pour asseoir une autre image de la professionnalité. De saint Augustin, avec la racine latine-catholique, jusqu'à Calvin, avec la racine protestante reprise par le modèle germano-puritain, ils nous offrent à voir comment le concept de professions se légitime dans les sociétés modernes. L'idéologie libérale mais aussi, et singulièrement, l'idéologie marxiste invalident le concept de professionnalité au nom, d'un côté, d'une équivalence théorique des partenaires de la relation économique, et de l'autre, de son inégalité radicale. Si le concept de « profession » en tant qu'objet constitué est peu présent dans les écrits européens, il n'en irrigue pas moins les discours et les pensées. Le meilleur exemple de cet « impensé » de la sociologie, on le retrouve dès le début de la seconde partie de l'ouvrage avec les réflexions de Durkheim à propos des corporations et des confréries. Les auteurs balayent à la suite les grands courants de la sociologie des professions : culturalisme, fonctionnalisme, interactionnisme. Dans un dernier moment de cette deuxième partie, les deux auteurs accordent une attention particulière aux travaux de Larson ou d'Abott sur les rhétoriques de la « fermeture ».

Cela ne doit pas étonner, car la troisième partie de cet ouvrage est entièrement consacrée à une revue de la littérature sociologique française contemporaine consacrée au travail et à ses dimensions professionnelles. Catégorisations professionnelles, situation singulière de la fonction publique au regard de la logique des professions, analyse des professions indépendantes et dynamiques des marchés du travail, autant de points empiriques et théoriques qui permettent de réévaluer les rapports entre sociologie du travail et sociologie des professions.

Un dernier chapitre nous permet d'échapper à la vision trop libérale du professionnel autonome. Il rejoint les précédents travaux de Claude Dubar sur l'identité professionnelle en accordant une attention particulière au rapport entre l'entreprise et les identités salariales. Insistant sur la rhétorique de la compétence qui se substitue peu à peu à la logique des qualifications, cette dernière section permet aux auteurs de revenir dans leur conclusion sur une définition très relativiste du phénomène profession-

nel. Ni séparé, ni unifié, ni établi, ni objectivable, le phénomène professionnel est un rapport social en devenir ou, comme dit l'expression populaire, « un métier toujours à remettre sur l'ouvrage ». Ni les professionnels, ni les spécialistes des professions ne sont en mesure de construire un cadre conceptuel établi et définitif du fait professionnel, comme si les auteurs nous appelaient insidieusement à envisager une sociologie en « mouvements ».

Jean-Noël Chopart
MIRE, Paris

Gilles JEANNOT. *Les Usagers des services publics.* Paris , PUF, collection « Que sais-je ? », 1998, 125 p.

Pour les lecteurs qui n'auraient pas le temps d'investir dans des lectures détaillées concernant les professionnels, la relation de service et le rapport aux usagers, on peut recommander ce petit ouvrage consacré aux usagers du service public. Il s'agit là d'un résumé fort bien argumenté sur toutes les questions relatives au sujet de ce numéro de *Lien social et Politiques*. Articulé sur trois thèmes : la relation de service, la relation marchande et, enfin, la relation de citoyenneté, cet opuscule permet aux néophytes de s'initier aux débats en cours, sans gommer pour autant la richesse des échanges intellectuels qu'ils suscitent. Un bon point de départ pour les étudiants en sciences sociales ou en travail social qui souhaitent approfondir les questions relevant du service, de la professionnalité et de la place conférée aux usagers dans les démocraties et dans les organisations.

Jean-Noël Chopart
MIRE, Paris

Jane JENSON et Mariette SINEAU, dir. *Qui doit garder le jeune enfant ? Modes d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise.* Paris, LGDJ, 1998.

La question de la responsabilité de la garde du jeune enfant constitue un enjeu majeur pour les États de tous les pays, à la mesure de la participation croissante des femmes au travail salarié. Elle est au cœur du débat relatif à la conciliation entre travail et famille et renvoie aux « fondements idéologiques et aux systèmes de légitimation d'une certaine division sociale et sexuelle du travail » (p. 14).

L'ouvrage porte sur le rôle de l'État dans divers pays : France, Belgique, Italie, Suède, ainsi que sur l'effet des mesures promues par l'Union européenne, dans l'avènement des politiques de garde ; plus précisément, les auteures se demandent comment les représentations des rapports économiques et sociaux, et en particulier de l'activité professionnelle des mères, ont façonné les nouvelles mesures. Les concepts de *représentations* et de *paradigme sociétal* — « entendu comme un réseau ramifié de normes, de règlements et de lois qui donnent leur signification aux multiples rapports sociaux » (p. 17) qui informent les conceptions nationales spécifiques du rôle de l'État, de la division du travail entre les sexes, des droits et devoirs des citoyens — se retrouvent au cœur de l'étude et guident la méthode comparative qui en constitue la trame.

L'étude comprend trois parties. Une première, historique, permet de clarifier les transformations des contextes démographiques, économiques, institutionnels, d'emploi dans chacun des pays entre 1960 et 1995, toile de fond de l'évolution des nouvelles politiques de modes de garde, tant en ce qui a trait à la garde collective, qu'à la garde individuelle. Une série de dossiers statistiques (p. 91 à 103) spécifiques et adéquats apporte à ce point de la démarche des informations précises, à la fois détaillées et synthétiques.

Une seconde partie porte sur chacun des pays. C'est là que sont appliqués avec toute leur force heuristique les concepts de représentations et de paradigme sociétal. On y compare aussi bien les représentations du travail des mères telles qu'elles apparaissent dans les programmes des partis politiques ou les documents, discours et débats parlementaires, que celles du partage des rôles entre les hommes et les femmes. C'est à un véritable débat appliqué sur les grandeurs et les misères de la notion d'égalité que nous introduit cette partie où l'on découvre, par exemple, qu'une mesure apparemment identique et internationalement appliquée d'« allocation familiale » peut répondre à des objectifs totalement contradictoires et à des dynamiques sociétales et à des représentations de l'égalité en parfaite opposition. Cette partie est particulièrement riche d'enseignements pour les démarches d'études comparatives de politiques. Il devient définitivement impossible désormais, après une si convaincante démonstration, de faire abstraction dans toute démarche de comparaison des processus historiques de production des politiques et des systèmes de sens dans lesquels ils émergent. On ne peut se fier ni aux données quantitatives brutes ni aux catégories ou aux terminologies prises pour elles-mêmes, si on ne les considère vigoureusement dans leur contexte sociétal de signification.

La synthèse de la troisième partie identifie des tendances lourdes : diversification et individualisation des choix parentaux, en étroite articulation avec des politiques étatiques plus libérales, préoccupées de réduction des dépenses publiques, marquées par des tendances fortes à la décentralisation, mais aussi par un marché du travail de plus en plus flexible et diversifié. Cette partie présente également une synthèse intéressante de l'évolution des paradigmes au cours des 35 ans que couvre l'étude : de l'enfant au foyer de l'après-guerre, où l'on voit les États « centraliser les services de façon à fournir les mêmes chances à tous les individus où qu'ils vivent » (p. 270), on passe à une fragmentation croissante des paradigmes, directement tributaire de la restructuration politique et économique induisant de nouvelles représentations de l'activité professionnelle des femmes qui s'éloignent progressivement du modèle égalitaire antérieur. Viennent alors les temps où prévalent les choix individuels et privés en fonction d'un marché du travail et des services de garde de plus en plus diversifié. Et les auteures de conclure : « tout semble se passer comme si les services d'accueil ne relevaient plus d'une solidarité première envers les enfants, comme envers les mères souhaitant accéder à l'égalité [...] [le rôle des États] sera peut-être à l'avenir de faciliter la pluralité des choix plutôt que d'assurer des services d'accueil standardisés » (p. 281-282).

L'ouvrage comprend une riche bibliographie qui le complète avantageusement. Cette étude vaut tant par le traitement de son objet spécifique que par la méthodologie qu'elle met en œuvre. Son importance est évidente pour toutes les analyses de politiques.

Frédéric Lesemann
INRS-Culture et Société